

Objet : Déploiement du Réseau de Chaleur Urbain – Avis d'information relatif aux travaux dans votre quartier

Madame, Monsieur,

Engagée dans la transition énergétique, la Communauté d'Agglomération Pau Béarn Pyrénées a choisi de mettre en place un Réseau de Chaleur Urbain. Nouveau modèle énergétique qui garantit la production d'une chaleur moins coûteuse et plus écologique, ce système de chauffage produit de la chaleur de manière centralisée et la distribue via des canalisations souterraines. La chaleur sera issue d'énergies locales et renouvelables : la combustion des déchets à l'usine d'incinération de Lescar et une chaudière biomasse industrielle à Lons.

La construction et l'exploitation du Réseau de Chaleur Urbain sont confiées à Pau Béarn Pyrénées Energies Services, filiale d'ENGIE Solutions et de la Banque des Territoires. Vous trouverez des informations plus précises sur l'opération à l'adresse suivante :

<http://agglo-pau.reseau-chaleur.com/>.

Les premiers travaux de ce projet ambitieux ont démarré en mai 2020 pour se terminer en février 2023. **Le déploiement du réseau va être réalisé avenue Saint John Perse (pour la portion entre les résidences *Pyrénées Soleil* et *Terrasse d'Este*) et le rond-point menant avenue du Château d'Este) du 10 au 31 mars.**

L'avenue Saint John Perse sera barrée. Des déviations seront mises en place conformément à la signalisation aux abords du chantier.

L'accès sera maintenu aux véhicules et aux piétons.

Merci de déposer vos bacs marrons en bout de rue.

Les modalités pratiques seront communiquées grâce aux panneaux informatifs aux entrées de zone (durée, circulation, conditions d'accès).

Afin de faciliter la réalisation des travaux et d'en minimiser leurs impacts dans votre quotidien, vous disposerez d'interlocuteurs à chaque instant :

- Préalablement aux travaux, Virginie Gonzalez, facilitatrice du chantier, est à votre disposition pour tout point particulier que vous souhaiteriez partager : v.gonzalez@agglo-pau.fr ;
- Durant les travaux, toute sollicitation pourra être adressée par courrier électronique à l'équipe de médiation à l'adresse suivante : mediateur@ecocene.fr.

Nous vous prions de croire, Madame, Monsieur, à l'assurance de nos sentiments les meilleurs.

La Communauté d'Agglomération Pau Béarn Pyrénées